

Vous avez un
manque de
main-d'œuvre?



Connaissez-vous le
Programme pilote
d'immigration au
Canada atlantique?



Les employeurs de la Nouvelle-Écosse peuvent utiliser le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique pour embaucher des travailleurs étrangers et des diplômés étrangers.

Avantages clés

- Le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique permet d'accélérer le traitement de la demande au fédéral et accorde aux candidats un permis de travail pendant qu'ils attendent pour leur résidence permanente.
- Les employeurs ne sont pas tenus de suivre le processus de l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) si les efforts visant à embaucher des personnes locales n'ont pas été fructueux.
- Les diplômés étrangers des universités du Canada atlantique peuvent être embauchés dès qu'ils ont terminé leurs études.
- Le Programme pilote donne aux employeurs accès à une main-d'œuvre permanente aux compétences de niveau intermédiaire et spécialisé.

Les employeurs qui ont un manque de main-d'œuvre peuvent communiquer avec l'Office de l'immigration pour en apprendre davantage sur le Programme pilote : **1-877-292-9597** ou immigration@novascotia.ca. Nous sommes là pour vous aider.

Canada 


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE